

Aleph. Médias, langues & sociétés

N° 5- février 2016

ISSN 2437-0274

Poétique de l'espace et
écriture de la subversion

*Numéro
coordonné par
Nawel Krim*

Édile. Édition et diffusion de l'écrit
Faculté de langue et littératures arabes et des
langues orientales Alger 2

Aleph. Médias, langues & sociétés
<http://aleph-alger2.edinum.org>
<http://www.flalo.univ-alger2.dz>
revue@edition-alger2.org

PRESENTATION DE LA REVUE.....	7
--------------------------------------	----------

Recherches

Jaouad ROCHDI . Université Moulay Ismail- Faculté polydisciplinaire d'Errachidia (Maroc)	
LA RÉCEPTION DE LA MODERNITÉ, DU MULTICULTURALISME, DE L'INTERCULTURALITÉ CHEZ ARJUN APPADURAI . UN ENJEU DE GLOBALISATION.....	19
Abdelkader BENARAB (Université Paris- Sorbonne IV)	
F. FANON : UNE MÉTAPHYSIQUE DE LA LIBÉRATION	39

Méthodes

Badra CHERIET (Faculté des langues et des lettres -Université.Oran)	
سيميائية الجسد الذكوري في الخطاب الروائي الجزائري تلك المحبة أنموذجا	
53..... أنموذجا للكاتب الحبيب السائح	
Djamal ZENATI . Université Alger 2 et Kamel NAFA (Alger 2- Université de Picardie)	
ACTANTIALISATION DE L'ESPACE ET HISTOIRE DANS L'ÉMIGRÉ « DE MYRIAM BEN.....	75

Chroniques

Fatima RADJI (Faculté des langues et des lettres - Université de Saida)	
LES DIFFÉRENTES FORMES DE L'EXIL DANS LE DÉSERT DE J.MG. LE CLEZIO.....	91
Zohar OUARAB (Faculté des langues étrangères - Université Alger2)	
LA QUÊTE DU RÉTABLISSEMENT DE LA MÉMOIRE: SUR LES SENTIERS DE LA CONNAISSANCE INTÉRIEURE	103

Présentation de la revue⁽¹⁾

La revue *Aleph. Langues, Médias & sociétés* s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire, à la croisée des Sciences du langage, des Sciences du texte et des Sciences de l'information et de la communication. *Aleph. Langues, Médias & Sociétés* publie des dossiers thématiques, des articles en rubriques « Varia »,

« Méthodologie », des notes de recherche, des comptes rendus de lecture, une bibliographie des publications sur les discours. Les articles sont évalués par un comité de lecture qui est composé de chercheurs reconnus internationalement dans la thématique du dossier. Les comités de lecture sont constitués au moins pour moitié de chercheurs appartenant à des institutions situées hors d'Algérie. Les articles, retenus, sont publiés en français ou en arabe et sont accompagnés de résumés avec mots-clés en français, anglais et arabe. La revue est publiée avec le concours de la faculté des langues et des lettres de l'université Alger2, et avec l'appui scientifique de LAMES (Langues, Médias et Sociétés) du laboratoire de linguistique, sociolinguistique et didactique des langues (LISODII) que dirige Mme Khaoula Taleb-Ibrahimi, du laboratoire de génétique textuelle que dirige Monsieur Chérif Méribai, de Dipralang EA 739, laboratoire de sociolinguistique, d'anthropologie des pratiques langagières et de didactique de FLE/FLS rattaché à Paul-Valéry-Montpellier III.

Politique éditoriale

La revue *Aleph. Langues, Médias & sociétés* est une revue scientifique à comité de lecture international (*peer-reviewed journal*) qui fonctionne sur la base d'une évaluation en « double aveugle » (*double-blind reviewing process*) de toutes les propositions d'articles reçues.

La revue, créée par l'équipe de l'Édile (Édition et diffusion de l'écrit), est soutenue par le Conseil Scientifique de l'université d'Alger2.

Elle accueille des travaux originaux dans les différents domaines de recherche :

- en sciences du langage notamment : l'analyse des usages et des pratiques langagières
- en sciences des textes notamment : notamment les analyses des pratiques signifiantes en littérature
- en sciences de l'information notamment : l'analyse des médias, la circulation de l'information scientifique et technique, l'analyse des dispositifs techniques dans l'accès à l'information et le traitement des connaissances, les métamorphoses du document et l'analyse des usages et des pratiques informationnelles.

Les travaux sur les questions théoriques et épistémologiques y trouvent toute leur place, de même que les travaux issus d'analyses empiriques.

Outre les articles de recherche, la revue rend également compte d'expériences et de travaux de recherche menés par des professionnels de l'édition, de l'information et de la communication.

Attachée à refléter une recherche vivante et actuelle, elle s'ouvre aussi bien aux études des jeunes chercheurs et doctorants qu'à des programmes thématiques sollicitant des spécialistes d'origine géographique et de champs disciplinaires les plus divers.

Le comité d'édition et le comité scientifique décident de la programmation éditoriale et garantissent le respect de la charte éditoriale. Le comité d'édition assure le suivi administratif de la revue ainsi que la réalisation technique de chaque numéro. Le comité scientifique est chargé de veiller à la qualité scientifique de chaque livraison de la revue.

Le président du comité scientifique, épaulé par le comité d'édition, coordonne le déroulement de l'évaluation scientifique des contributions (transmission des textes aux évaluateurs, recueil des évaluations). Il assure d'une manière générale la coordination avec les membres du comité de lecture permanent, et son suivi.

Les auteurs peuvent répondre à un des appels thématiques qui sont

diffusés notamment sur le site de la revue, sur <http://fabula.org> sur le carnet de recherche <http://edalger2.hypotheses.org>, sur le site <http://edition-alger2.org> de l'Édile (Édition et diffusion de l'écrit) et dans les réseaux de chercheurs. Ils peuvent aussi envoyer spontanément leur article, pour la rubrique Varias, et proposer des ouvrages pour recension. Les articles de cette rubrique font également l'objet d'une évaluation anonyme par au moins deux relecteurs.

Adresse de contact : revue@aleph.lettres-et-langues-alger2.org

Sélection des articles

À réception d'une contribution, le comité d'édition en fait une première évaluation du point de vue des conventions typographiques. Les articles qui ne respectent pas [la charte typographique](#) d'*Aleph* ne seront pas retenus.

Les contributions sont ensuite soumises de façon anonyme à un comité de lecture international constitué pour chaque numéro, comprenant des membres du comité scientifique et des spécialistes extérieurs.

La décision finale d'acceptation ou de refus revient au comité scientifique.

Mode et délais de publication

Chaque volume paraît sous forme de publication imprimée. Le délai de parution peut parfois excéder une année après la publication de l'appel d'offre, compte tenu du nombre de propositions reçues et du temps nécessaire à leur examen par le comité de lecture.

Après un délai minimum d'un semestre suivant la parution papier, les articles sont progressivement mis en ligne sur le site de la revue. Toutefois, cette disposition ne concerne pas les volumes hors-série dont la politique de diffusion peut varier.

Directoire de la revue

Présidents

Zenati Djamel (Département des sciences du langage - Faculté de langue et littératures arabes et des langues orientales - Université Alger2)

Messaoudi El Haouès (Président du conseil scientifique de la faculté de langue et littératures arabes et des langues orientales - Université Alger2) – Alger2)

Comité d'édition

Hamidi Khemissi (Recteur de l'Université Alger2)

Allaoui Hamid (Doyen de la faculté de langue et de littératures arabes et des langues orientales)

Salmi Abdelmadjid (Chef du département des sciences du langage - Faculté de langue et littératures arabes et des langues orientales – Alger2)

Conseil scientifique

Abouzaid Fedwa (Université d'Alexandrie – Egypte)

Allahoum Rabah (Département de bibliothéconomie – Université Alger2)

Allan-Garabato Carmen (DIPRALANG–Université Paul-Valéry-Montpellier III)

Allaoui Hamid (Doyen de la faculté de langue et de littératures arabes et des langues orientales)

Arnavielle Teddy (DIPRALANG – Université Paul- Valéry – Montpellier III)

Benarous Meftah –Université Amar Telidji Laghouat

Bouzida Abdelkader (Faculté de langue et littératures arabes et des langues orientales - Université Alger2)

Boyer Henri (DIPRALANG - Université Paul- Valéry - Montpellier III)

Djemai Lakhdar ((Faculté de langue et littératures arabes et des

langues orientales - Université Alger2)

Djordjevic Ksenia (DIPRALANG – Université Paul- Valéry – Montpellier III)

Gelas Bruno (Université Lumières - Lyon II)

Hacini Fatiha (Université Mentouri Constantine 2)

Haillon Frédérique (Université de Poitiers)

Harkat Mustapha (Faculté de langue et littératures arabes et des langues orientales - Université Alger2)

Immune Youcef (LAMES-Edile – Université Alger2)

Kadiyatolla Fall (Celat -Université du Québec à Chicoutoumi)

Joly André (Laboratoire Babel – Université de Toulon)

Lachkar Abdenbi (Université Paris VIII)

Lalaoui Fatma Zohra (Université d'Oran)

Lamirel Charles (Université de Strasbourg)

Léonard Jean Léo (Université Paris IV)

Loucif Tahar Université Amar Telidji Laghouat

Maurer Bruno ((DIPRALANG – Université Paul- Valéry – Montpellier III))

Meribai Chérif (Directeur du Crtdla)

Messaoudi El Haouès (Président du conseil scientifique de la faculté de langue et littératures arabes et des langues orientales - Université Alger2) – Alger2)

Salmi Abdelmadjid (Chef du département des sciences du langage - Faculté de langue et littératures arabes et des langues orientales –

Tomassone Letizia (Université de Florence-Italie)

Secrétariat de rédaction

Mahraoui Abdelkrim (LAMES – Université de Boumerdes)

Hocine Youcef (LAMES – Université de Bouira)

Karrah Lamia (LAMES – Université Alger2)

Hamraoui Mohammed (Université Alger2)

Dispositions pratiques : mode de transmission, contenu, format des fichiers

Transmission de l'article

Les propositions peuvent être envoyées en pièce jointe à revue@aleph.lettres-et-langues-alger2.org ou déposées sous forme de CDrom au secrétariat de la revue :

Aleph - Université d'Alger 2, Faculté de langue et littératures arabes et des langues orientales, rue Djamel Eddine El Afghani, Bouzareah, Alger – à l'attention de Monsieur Messaoudi El Haouès

Elles doivent être accompagnées d'un second document contenant informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Rattachement institutionnel (pour un doctorant : préciser, en les distinguant, l'établissement d'inscription en thèse ET l'établissement d'exercice)
- Mail (obligatoire)
- Téléphone (éventuellement)
- Adresse (professionnelle ou personnelle, au choix)

Les auteurs sont priés de conserver une copie des documents qui ne seront pas retournés.

En cas d'acceptation de sa contribution, l'auteur devra transmettre au secrétariat de la revue le contrat de cession des droits, en 2 exemplaires.

Contenu de l'article

Les articles doivent être écrits en français et respecter la charte typographique de *Résolang*. Chaque article doit être accompagné d'un résumé et d'une liste de mots-clés également rédigés en français.

L'article doit comprendre, dans cet ordre :

- Nom de l'auteur
- Rattachement de l'auteur
- Titre et éventuel sous-titre
- Texte de l'article
- Bibliographie
- Résumé en français
- Mots clés en français
- Résumé en anglais
- Mots clés en anglais
- Résumé en arabe
- Mots clés en arabe

Les notes peuvent indifféremment être mises en bas de page ou en fin de document, mais elles doivent impérativement être insérées avec la commande du logiciel prévue à cet effet, et en utilisant la numérotation automatique exclusivement.

Format des documents

Les contributions doivent être transmises sous forme de documents RTF ou Word.

Lorsqu'un article contient des signes non compris dans l'alphabet français (phonétique, arabe, cyrillique etc.), ou encore des schémas ou graphiques dessinés directement en traitement de textes, il doit être transmis au format pdf, en plus du document RTF ou word.

Les documents iconographiques doivent impérativement être fournis sous forme de fichiers séparés : les auteurs sont priés de fournir si possible **le fichier-image original**, c'est-à-dire avant collage dans le logiciel de traitement de texte : une fois intégrées au texte, la qualité des images est la plupart du temps trop médiocre pour permettre une reproduction correcte en imprimerie.

Les images peuvent être fournies au format PNG ou TIFF. *Les images JPEG ne peuvent être acceptées qu'à condition d'être de très bonne qualité* (enregistrement en qualité maximale, avec taux de

compression minimal).

Quand l'article comporte des graphiques issus de feuilles de calculs (statistiques), les documents Excel correspondant doivent également être fournis, afin que leurs dimensions et couleurs puissent être adaptées au format de la revue. Dans le cas où l'auteur ne souhaiterait pas les fournir, les graphiques ne pourront être insérés dans l'article final que s'ils répondent aux contraintes techniques de fabrication de la revue (format de la page, impression en niveaux de gris).

Si pour des raisons techniques l'auteur souhaite fournir certains documents dans un autre format, il doit au préalable contacter le comité d'édition pour vérifier que leur traitement sera possible.

Responsabilité d'utilisation

Les articles sont la propriété de leurs auteurs respectifs. Toutefois, les auteurs confèrent à la revue *Aleph* un droit irréversible de reproduction et de diffusion de leurs articles sur tous médias connus ou à venir.

Les articles reçus par la revue sont expertisés par les pairs (peer-review) en double aveugle (double-blind reviewing process).

Les articles retenus sont diffusés en libre accès sous la licence *Creative Commons*, un contrat d'auteur d'entente de réciprocité doit être dûment rempli par les auteurs et le comité éditorial. Il figure en annexe et peut être téléchargé et envoyé au moment opportun.

Après sa parution dans la revue *Aleph* l'auteur peut de nouveau publier l'article dans un autre périodique ou collectif, à condition que la mention de la parution originale dans *Aleph* soit clairement indiquée.

Les auteurs ne sont pas rémunérés. Ils souscrivent à la charte éditoriale de la revue *Aleph* et acceptent la diffusion de leur article dans le but de favoriser les échanges scientifiques au sein de la communauté universitaire.

Les auteurs sont responsables, y compris en terme pénal, des propos qu'ils expriment dans leurs articles. Ils sont également responsables de l'exactitude de leurs citations et de leurs références, et s'engagent à

respecter l'éthique et les usages en vigueur dans la communauté scientifique en matière de référencement des sources utilisées : l'origine des textes, figures, tableaux, ou toutes autres données citées dans l'article doivent systématiquement être indiquées de façon précise. (Voir [la charte typographique](#), section Références bibliographiques).

Si l'article utilise des sources non libres de droits d'une manière qui dépasse la simple citation telle qu'admise dans les productions scientifiques, les auteurs ont la responsabilité d'obtenir l'autorisation écrite de reproduire les données utilisées et doivent, à la soumission de l'article, le signaler à la revue *Aleph*.

Toute utilisation de tout ou partie du contenu de la revue *Aleph* doit être accompagnée de sa notice bibliographique et doit être clairement référencée (en indiquant le nom de la revue, le numéro concerné et l'année de sa parution). La reproduction partielle ou intégrale des articles à des fins commerciales est rigoureusement interdite.

Droits d'auteur

Les articles publiés, sur le site de la revue *Aleph. Langues, Médias et sociétés* sont sous la licence *Creative Commons*.

Les internautes utilisant publiquement les documents accessibles sur le site de *Aleph. Langues, Médias et sociétés* s'engagent à respecter les obligations suivantes :

- citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui confère cette autorisation;
- ne pas utiliser cette création à des fins commerciales;
- ne pas modifier, transformer ou adapter les contenus.

Politique de plagiat

Les auteurs garantissent expressément l'exercice paisible des droits cédés pour la publication de leur article dans la revue *Aleph. Langues, Médias et sociétés*. Ils déclarent notamment que leurs articles sont

originaux, qu'ils ne contiennent aucun élément qui puisse tomber sous le coup des lois relatives au droit d'auteur, à la diffamation, à l'atteinte aux bonnes mœurs, au respect de la vie privée ou la contrefaçon. Les auteurs garantissent que leurs articles sont inédits et de leur composition et que, s'ils utilisent un travail et des mots d'autres auteurs, ceux-ci sont référencés ou cités de manière appropriée, et suivant la norme de présentation APA.

Plagier c'est :

- « [...] s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens. » (Petit Robert 1, 2005). Ce vol est donc passible de sanctions qui risquent de compromettre le bon déroulement des études universitaires.
- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- Acheter un travail sur le Web. »

(Tiré de <https://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat>)

Si le comité éditorial soupçonne toutes formes de plagiat, il se réserve le droit de refuser la publication de l'article, de le retirer s'il est déjà publié et d'entreprendre les actions légales qu'il jugera appropriées.

Soumission d'articles

Chaque article transmis à la revue implique que son auteur ait pris connaissance des dispositions légales liées aux auteurs (voir la rubrique “[Responsabilités, droits](#)” du site *de la revue*), notamment :

- l'auteur atteste de la nature inédite de la contribution qu'il soumet et s'engage, dans le cas de son d'acceptation, à ne pas la publier par ailleurs, avant la parution effective du numéro d'*Aleph* dans lequel elle est programmée ;
- il accepte de donner à la revue *Aleph* un droit irréversible de reproduction et de diffusion de l'article.

Les auteurs sont invités à respecter les [dispositions pratiques](#) prévues et [la charte typographique de la revue](#) : les propositions n'y répondant pas ne seront pas retenues.

Tout article envoyé est considéré comme transmis dans sa forme définitive et l'auteur ne pourra pas demander de procéder à des modifications ultérieures. La revue *Aleph* se réserve toutefois le droit de demander des modifications.

Des corrections portant sur le style pourront être introduites directement par le comité de rédaction sans consulter l'auteur si les délais de parution l'exigent.

Après évaluation de l'article, l'auteur sera informé par courrier électronique des suites données à sa proposition : article retenu, article avec demande de modifications, article refusé. Dans ce dernier cas, toutes les données électroniques (articles, correspondances, etc.) seront détruites.

Les coordonnées des auteurs qu'*Aleph* peut recueillir au cours de ces opérations demeurent confidentielles et ne sont utilisées à aucune autre fin que les échanges nécessaires entre la revue et les auteurs.

Lorsqu'un article est accepté, l'auteur doit envoyer par courrier postal et en 2 exemplaires le contrat de cession de droits (document téléchargeable sur le site de la revue), à l'adresse suivante :

Aleph - Université d'Alger 2, Faculté de langue
et littératures arabes et des langues orientales, rue
Djamel Eddine El Afghani, Bouzareah, Alger – à
l'attention de Monsieur Messaoudi El Haouès